

*Questions orales*

**L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État suppléant aux Affaires extérieures):** Monsieur l'Orateur, je pense que cette affirmation mérite quelques explications. Il existe des types d'armes et d'équipements de guerre que nous ne vendons pas. Une grande partie de nos fournitures ne sont pas destinées à massacrer des gens.

**M. Hees:** Je suppose que ce sont de gentilles armes.

\* \* \*

**LES TRANSPORTS AÉRIENS****DEMANDE DE RECONSIDÉRATION DE LA CANDIDATURE DE TRANSAIR POUR LA DESSERTE DES PROVINCES DE L'OUEST**

**M. Craig Stewart (Marquette):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Transports. La CCT a refusé cette semaine la candidature de Sky West pour la mise en place d'un service aérien dans les Prairies. Autrement dit, il n'y a toujours pas de service est-ouest dans le centre et l'ouest du Manitoba ainsi que dans l'est de la Saskatchewan. Étant donné qu'il y a une nouvelle aérogare à Brandon, mais pas de service aérien, le ministre aurait-il l'obligeance de revoir la candidature de Transair—que réclament la majorité des gens—pour mettre en place un service quotidien d'avions à réaction vers Prince Albert, Regina et Toronto?

**L'hon. Otto E. Lang (ministre des Transports):** Monsieur l'Orateur, c'est normalement à la Commission canadienne des transports de décider au départ de la mise en place d'un service de ce genre, et je pense qu'elle pourrait étudier une nouvelle candidature à l'heure actuelle. Je dois dire qu'à ma connaissance la demande de Sky West n'a pas été rejetée, mais les audiences ont été ajournées parce que le gouvernement du Manitoba n'avait pas fourni suffisamment de renseignements à la Commission.

**PROPOSITION D'OCTROI DU SERVICE À AIR CANADA EN CAS DE REJET DE LA CANDIDATURE DE TRANSAIR**

**M. Craig Stewart (Marquette):** Une question supplémentaire. La principale opposition à la demande de Transair lors des audiences de la commission est venue d'Air Canada. Si Transair n'est pas autorisé à établir ces lignes, le ministre demandera-t-il à Air Canada d'assurer ce service essentiel?

**L'hon. Otto E. Lang (ministre des Transports):** Monsieur l'Orateur, je pense pouvoir répondre au moins partiellement à la question du député en précisant que les prises de position d'Air Canada sur diverses questions lorsqu'une compagnie aérienne doit assurer un service ne nous sont pas nécessairement indifférentes.

\* \* \*

**LES PARCS NATIONAUX****LE MANQUE À GAGNER DANS LA RÉGION DE L'ATLANTIQUE À LA SUITE DE LA MAJORATION DES DROITS—LES INTENTIONS DU GOUVERNEMENT**

**M. David MacDonald (Egmont):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien. On apprenait récemment que les nouveaux droits appliqués cette année dans les parcs nationaux de la région atlantique ont entraîné une baisse de recettes de 10 à 32 p. 100. Comme le président de l'Association de l'indus-

[M. Fairweather.]

trie touristique de l'Île-du-Prince-Édouard prévoyait récemment que les nouveaux droits feraient perdre 5 à 6 millions à son industrie, le ministre a-t-il eu la possibilité de reconsidérer le dossier? Est-ce qu'il envisage de modifier ces droits, compte tenu de l'importance que revêt le développement du tourisme pour l'Île-du-Prince-Édouard?

**L'hon. Judd Buchanan (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien):** Monsieur l'Orateur, le député a raison de parler d'une baisse de fréquentation. Mais le phénomène est général dans le pays et n'est pas particulier aux provinces de l'Atlantique. Je pense qu'il y a d'autres facteurs que les droits dont on doit tenir compte lorsqu'on analyse les chiffres de fréquentation. Le député ne prétend certainement pas que le montant des droits est seul à intervenir, puisqu'il y a eu, par exemple, une augmentation du prix de l'essence, des chambres d'hôtel et de l'alimentation. C'est de ce côté-là que le président de l'Association de l'industrie touristique devrait chercher l'explication de l'augmentation de ses coûts.

**ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD—LE SUCCÈS DU PARC PAR RAPPORT AUX AUTRES PROVINCES**

**M. David MacDonald (Egmont):** Une question supplémentaire. Le ministre a-t-il eu le temps d'établir la comparaison entre le parc national de l'Île-du-Prince-Édouard, où l'entrée était gratuite cette année, et les parcs des provinces voisines? Peut-il nous dire s'il existe entre ces parcs des différences de situation qui pourraient expliquer l'influence des facteurs supplémentaires mentionnés par le ministre et feraient apparaître le problème essentiel du droit d'utilisation?

**L'hon. Judd Buchanan (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien):** Monsieur l'Orateur, j'ai déjà eu l'occasion d'examiner ces chiffres. Il y a un écart sensible entre l'ensemble des parcs des provinces atlantiques et ceux du reste du Canada.

\* \* \*

**L'EXPANSION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE****L'INCIDENCE DE LA PERCEPTION DE DROITS—LES CONSULTATIONS INTERMINISTÉRIELLES AU SUJET DU PLAN DE DÉVELOPPEMENT**

**M. David MacDonald (Egmont):** Une dernière question supplémentaire au ministre de l'Expansion économique régionale. Vu la signature récente de l'étape II du plan de développement, et l'importance attribuée par ce plan à l'industrie touristique, le ministre ou ses services ont-ils pu étudier l'impact du droit d'utilisation? Y a-t-il eu consultations entre le ministre ou ses services et les représentants du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien?

[Français]

**L'hon. Marcel Lessard (ministre de l'Expansion économique régionale):** Monsieur le président, je ne suis pas certain qu'on ait, à ce stade-ci, étudié les implications négatives que pourrait avoir eues cette décision, mais je puis cependant assurer l'honorable député que je verrai à ce que cette évaluation soit faite. Et s'il y a des corrections qui peuvent y être apportées on s'efforcera de le faire.